

Le "gender" à l'école

Le gender
à l'école.

Pour les ministres des gouvernements Ayraut puis Valls, la théorie du genre n'existe pas. Pour autant, celle-ci est revendiquée par ses concepteurs, et ses principes figurent bien dans le contenu des programmes officiels de l'Éducation nationale qui, sous couvert de « lutte contre l'inégalité femmes-hommes » et « contre l'homophobie », façonnent les esprits pour relativiser la différence sexuée. Mais c'est sous le ministre UMP Luc Chatel, en 2011, que l'idéologie du *gender* est apparue dans les manuels de SVT...

ETUDE (avril 2014)

[Comment la théorie du *gender* s'introduit dans l'école](#)

- 1/ Combattre la théorie du genre n'est pas une action homophobe, sexiste et extrémiste
- 2/ La théorie du genre ne date pas d'hier
- 3/ Vincent Peillon : la volonté de déconstruction
- 4/ Quand la rumeur se fait concrète
- 5/ Quand l'État s'approprie les enfants
- 6/ Un soutien mutuel entre les associations et l'État
- 7/ Des réactions en chaîne : du mariage pour tous aux utérus artificiels

DOSSIER (hiver 2011)

[Le *gender* comme révélateur d'une société à bout de souffle](#)

par Elizabeth Montfort, [Liberté politique n° 55](#), hiver 2011.

[La « théorie du genre » au programme des lycées](#)

Pierre-Olivier Arduin — L'intrusion de la « théorie du genre » dans les nouveaux programmes de sciences de la vie et de la terre (SVT) des classes de première et sa traduction dans les manuels scolaires ont suscité une vaste polémique. La sociologie appartient-elle à la biologie ?

[L'affaire du *gender* comme symptôme politique](#)

Fr. Emmanuel Perrier, op — La place accordée à la théorie du *gender* dans les manuels scolaires témoigne d'une vision totalisante de la politique. La sexualité n'est plus seulement pensée selon des critères scientifiques, mais comme le produit d'une construction sociale dominée le rapport de forces entre différents modèles.

[Le gender et le choix des manuels scolaires : pour une saine concurrence](#)

Par Laurent Touchagues, in "[Le sexe du genre](#)", *Liberté politique* n° 55, hiver 2011.

ACTUALITE :